

# RADIO-SILENCE

## **CHRONIQUE ECONOMIQUE « FINANCES – VERITES » « LA BANQUE AU SERVICE DU SYNDICAT DU CRIME »**

N°8

### **1) Dans l'ACTUALITE économique,**

Monsieur Michel DE PONCINS a stigmatisé l'opération de désinformation mondiale à propos du supposé dérèglement climatique global de responsabilité humaine. Cette escroquerie intellectuelle couvre aussitôt l'escroquerie économique et financière. Je voudrais l'illustrer par un petit exemple. D'abord, je note pour ma part **qu'il n'y a pas UN climat MAIS... DES climats**, sur Terre ! Nous avons tous appris, au temps où l'on apprenait encore quelque chose en classe de collège, à distinguer LES climats : tempéré, tropical, méditerranéen, océanique... les régimes des moussons, des pluies, des déserts, des fleuves etc... Nous savons parfaitement maintenant que les masses anticycloniques de l'atmosphère terrestre - comme par exemple l'Anticyclone des Açores - sont permanentes et grossissent ou rétrécissent suivant les saisons. Il ne peut donc pas y avoir de dérèglement, de « réchauffement » ou de « refroidissement »... « climatique » global, c'est un pilote d'avion confirmé qui vous le dit. Nous savons depuis la classe de cinquième qu'il y a sur Terre des « Conditions » dites « Normales », de température et de pression atmosphérique. Lesquelles conditions varient très peu au fil des dizaines de millions d'années. La seule chose qui peut varier est la température sur certains points de la terre à cause de la variation de la planète sur son axe de rotation selon des cycles multimillénaires dont le principal est de 23.000 ans au bout duquel nous arrivons progressivement au cours de notre millénaire. L'exposition au Soleil s'en ressent évidemment et les pôles géographiques changent de places. La glaciation menace des zones tempérées jusque là et inversement. La BOURGOGNE, il y a 250.000 ans, était de climat tropical, comme je l'ai rappelé dans « Ma tournée des grands ducs » et de l'histoire du vin ! L'économie suit...

La grande mode lancée depuis 30 ans des énergies dites « alternatives » aux énergies fossiles, elles-mêmes d'origine solaire, ou encore « nouvelles », voire « douces » pour « le climat de notre petite planète » ( comme on le voit sur ces petites étiquettes de Boîtes aux Lettres ) a permis la création d'entreprises de fabrication de panneaux solaires remplis de cellules photovoltaïques, retombées de la technologie spatiale, qui transforment avec un rendement très faible, le rayonnement lumineux du Soleil en électricité. La grande escroquerie économique et financière réside dans le montage suivant : le fabricant facture très cher un produit rustique, au départ à base de mica et d'oxyde de fer, à la limite maximale de rentabilité possible comparée au prix de l'électricité de l'EDF. Ensuite, des entreprises commerciales filiales du fabricant, prétendent faire opérer une bonne affaire à des gogos en leur « vendant » que l'acquisition à ce prix maximum des m2 de panneaux ( mais cela on ne le leur dit évidemment pas ) sera remboursée par l'économie de courant EDF en 10, 15 ou 20 ans... Alors qu'il suffirait de ne les acheter qu'à leur prix vrai pour faire une économie immédiate. En fait, la « *GROSSE ASTUCE* » consiste donc à leur piquer la totalité de tout ce qu'il paieront en courant électrique sur le long terme tout de suite, détournant ainsi d'EDF, et pour longtemps, ses clients potentiels, créés par plus de 60 ans de totalitarisme collectiviste au profit du système oligarchique mondial libéral, mais tout aussi totalitaire que l'autre. Le GOGO reste le GOGO...

Toutes les énergies alternatives s'avèrent non rentables pour les investisseurs-gogos pour la seule raison que les matériels sont vendus beaucoup trop chers, il suffit de regarder les comptes, bien dissimulés c'est vrai ! Je rappelle que les ressources de la Terre appartiennent à tout ce qui en a besoin pour vivre. Elles sont données par le Créateur à tous et nul n'a le droit de se les approprier. Seul le TRAVAIL peut exiger rémunération à la hauteur de sa valeur. Le fainéant devant rester pauvre. La hiérarchie économique ne devrait pas dépasser la hiérarchie des valeurs VRAIES ! Voir à ce sujet mon Blog « <http://www.serviteurdubienpublic.blogspot.com> ».

Dans un autre domaine, j'observe que les « agents » économiques sont également escroqués par la violation systématique des règles pourtant signées dans les Traités internationaux, bi ou multilatéraux, de la concurrence libre, ou encore consignées dans nos Codes Civil, de la consommation, monétaire et financier, pénal et d'autres. Ici, **c'est une véritable mafia qui s'est emparée du marché du gaz en France**. Des citernes sont installées chez les gens qui ne peuvent être ensuite remplies que par une seule société, celle qui vend et installe la citerne moyennant dépôt de garantie et contrat d'asservissement à son contrôle à vie. Une citerne BUTAGAZ, par exemple, ne peut donc être remplie que par BUTAGAZ. Le client devient captif. Alors que

normalement une citerne de gaz devrait pouvoir être remplie avec du gaz de n'importe quel fournisseur au choix du client suivant le meilleur rapport qualité prix observé à tel moment. Tout comme un réfrigérateur peut être rempli au gré de la ménagère. Imagine-t-on un réfrigérateur qui ne pourrait être rempli que par un seul supermarché qui posséderait les clefs de remplissage ? Cette concurrence garantirait la Liberté des consommateurs et des prix du gaz, aujourd'hui « macqués ». Au contraire, les malheureux clients de ce jour sont obligés, sous la menace de manquer de gaz, de signer de pseudos contrats avec BUTAGAZ ou un autre, qui sont autant d'escroqueries. Jugez-en : obligation de signer le contrat sans pouvoir en modifier une virgule, obligation de signer une autorisation de prélèvement en blanc accompagnée du RIB, obligation de fournir des photocopies recto-verso de toutes les pièces d'identités des personnes vivant dans le logement alimenté en gaz et signataires du contrat, obligation de photocopier les 40 pages de votre bail si vous êtes locataire, ou de votre titre notarié si propriétaire, bref tout ce qu'il faut à BUTAGAZ, par exemple, pour débiter directement votre compte de n'importe quels montants, à n'importe quels moments, et donc vous escroquer, avec votre accord, en plus signé. Il est vrai que cette signature arrachée sous la menace et par contrainte n'a donc aucune valeur juridique, puisqu'ouvertement ils vous disent « que vous n'avez pas le choix » ! Comme par hasard, les « concurrents » font la même chose et le marché est complètement sclérosé par l'appropriation par ces compagnies de votre libre-arbitre ! Il y a donc évidente « ENTENTE » et même « CARTELLISATION » en violation du Code Civil qui les interdits... Qui plus est, si vous avez le malheur de refuser le « Prélèvement Automatique » de votre facture et de préférer payer par CB, chèque, ou même en espèces pourtant libérateurs, BUTAGAZ prétend vous faire payer un supplément de 10 ou 20 euros alors que ces moyens de paiements sont libres de droits et n'emportent aucun coût pour BUTAGAZ sauf à présenter à sa banque à l'encaissement les chèques reçus, ce qui est quand même la moindre des choses. De plus, les paiements par CB doivent être sans frais pour les clients par contrats avec les banques, et quant aux espèces, moyen de règlement définitif et « parfait » juridiquement, puisque ne comportant plus aucun risque de non paiement ou d'immobilisation, BUTAGAZ est non seulement obligé de les accepter sous peine d'amende ( et de prison dans l'ancien code pénal de 2004 ) mais n'a pas le droit de vous faire payer quoi que ce soit comme frais qui incombent à l'entreprise dans le cadre de la gestion courante de sa caisse. Même que « dans le temps », quand le « système » était encore honnête, le règlement comptant en espèces valait au client une réduction, une remise ou un escompte de 2% de la part du fournisseur alors reconnaissant. Bref, la mainmise de la mafia et du syndicat du crime sur le « marché » du gaz en France se traduit par une escroquerie généralisée sur les malheureux « clients » captifs avec la complicité du système de paiement réputé « moderne » aux seuls soins bancaires en dehors de toute décision des gens pourtant réputés majeurs, et ici placés DE FACTO sous tutelle par le « système ».

Dans ce dernier cas, très illustratif de la généralisation de la pratique dite du « Prélèvement automatique » bizarrement siglé chez BUTAGAZ par « PO » ( pour « Prélèvement Obligatoire » sans doute ! ? ) est appuyé sur la supposée existence d'un compte en banque, qui tend à être imposé de force, par le biais des exigences illégales des entreprises gouvernées par la même secte noire que les banques. Nous voyons clairement apparaître l'esclavage, niant toute majorité, responsabilité et maîtrise de leurs affaires par les gens.

## **2) Mon CONSEIL patrimonial du jour**

Est donc évident : évitez comme la peste les investissements généralement présentés comme mirobolants par les sociétés commerciales vendeuses de parts sociales d'entreprises d'installations de panneaux solaires, éoliennes, ou autres... Et investissez, si vous en avez la possibilité, dans des « trucs » simples qui vous procureront une réelle économie palpable et directe dans votre portefeuille. Par exemple, une pompe de 1.500 watts tournant à l'envers, comme tout moteur électrique peut le faire, entraînée par un courant d'eau constant, grâce à une roue à aube facile à bricoler, va vous délivrer en permanence 1,5 kw et donc 36 kw ( ou kva ) par 24 heures. Comparez donc avec les 1 ou 2 kva assurés **en tout par 24 heures**, comme rendement d'un panneau solaire durant seulement 6 à 10 heures par jour de Soleil !... Dans les deux cas vous pouvez les stocker dans des batteries ou les revendre à EDF en faisant tourner votre compteur à l'envers ! Ou bien sûr, les consommer sur place, comme les pizzas...

Quant au gaz en « vrac », en citerne, s'il est moins cher que le gaz en bouteilles, il vous lie à vie à un fournisseur mafieux qui vous assure que le prix restera... fluctuant et à sa seule dévotion, d'un produit dont il se garde de garantir les qualités, le pouvoir thermique etc... Donc votre liberté de choix, à tout moment, à un coût, comme toujours... La LIBERTE doit se défendre tous les jours, elle n'est pas gratuite, sinon au bout de peu d'années on devient esclave. On en est là !

### **3) Mon HISTOIRE de la MONNAIE**

***ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM***

#### **Chapitre 8**

### **LIAISONS MONNAIE-ECONOMIE**

Philippe IV, dit : « Le Bel », laisse une impression historique exactement opposée à celle de son grand-père LOUIS IX. Philippe IV est qualifié de « faux monnayeur » et diabolisé tandis que LOUIS IX est sanctifié. Si LOUIS IX n'avait fait que rendre au Peuple une pièce de monnaie de qualité, il ne mériterait quand même pas canonisation et béatification. Il eut évidemment d'autres qualités comme la principale : le souci permanent du règne de la JUSTICE. Philippe LE BEL ne mérite pas du tout non plus la diabolisation dont il est victime à cause de la dévaluation de la petite monnaie dont on a vu précédemment qu'elle est impossible à éviter dans certaines configurations économiques internationales et nationales.

Le règne de Philippe le BEL est, à bien des égards, comparable historiquement au XX<sup>ème</sup> siècle et à son prolongement actuel. Outre la constante historique des effets dévaluateurs de la monnaie des guerres à répétition partout dans le monde, tour à tour embrasé complètement ou partiellement, nous constatons que le poids démographique agit pour détruire la valeur de la circulation monétaire. De nos jours, la monnaie métallique a littéralement sauté depuis 1935 en France, laissant la place au papier-monnaie d'état qui est en train de sauter à son tour au profit de l'électron, mis en ligne par l'usine à monnaie virtuelle bancaire, dont il constitue les « petites cellules grises » aussi bien des dirigeants que des ordinateurs.

Au moins Philippe LE BEL résista, il défendit son Peuple. Il faut dire que le monde n'était pas encore peuplé de 8 Milliards d'humains mais seulement de 700 millions dont tout de même 16 millions rien qu'en France qui devient sous son règne le mastodonte démographique de l'Europe dont Paris est alors la plus grosse des capitales.

De grands travaux d'urbanisme deviennent nécessaires et on doit à Philippe LE BEL les égoûts de Paris encore utilisés de nos jours soit 6 siècles plus tard ! L'Etat s'implique alors de plus en plus dans l'économie générale. Les villes nouvelles dans le grand SUD-OUEST appelées « Bastides » participent également à l'évolution constatée en Silésie, en Piémont... Tous ces « grands travaux », les plus grands d'Europe, impliquent la nécessité de mettre beaucoup plus de pièces de monnaie en circulation. Pour mettre en circulation plus de pièces, il faut plus de Marcs, donc plus de métal pur, noble, à fondre. En l'occurrence, il faut disposer de plus d'Argent pur à 24 Carats, 100% ou encore 1.000 millièmes de « fin ». Comme ce métal est demandé par le Trésor, son prix de matière première tant à augmenter. Sa rareté s'accroît par spéculation et thésaurisation privant d'autant la circulation générale qui, pour être maintenue, et même augmentée, doit assécher les productions possibles conduisant à la nécessité d'importer de l'étranger, alors les Indes. Les Indes ne connaissent pas l'Or mais regorgent d'Argent pas cher ! Le Roi fait donc acheter des navires pleins d'Argent-métal pur avec de l'Or. A chaque aller-retour le commerce rapporte 30% net de tout ! La spéculation des grands armateurs vénitiens se déchaîne. Les Médicis s'enrichissent effrontément. Voilà l'origine de la fortune que François 1<sup>er</sup> tentera de ramener à la France par mariage avec la célèbre Catherine.

Devant des difficultés, toujours actuelles, car la monnaie-papier ou même bancaire est contrainte de la même façon par l'endettement en contrepartie, le Roi ne dispose de 1285 à 1314 que des moyens antiques : la frappe d'alliages de moins en moins « précieux » sans pouvoir émettre de monnaie-papier empruntée aux banques à la hauteur imposée. Philippe IV dut donc, contraint et forcé, mettre en circulation des « petits deniers » destinés aux échanges populaires courants en dévaluation de moins 13% selon mes calculs. Il dut aussi imposer le premier « contrôle des changes » de l'histoire en interdisant la détention de monnaies étrangères ! Les banquiers s'engraissaient avec les différences de poids relatives des pièces diverses sur le dos de l'ignorance des gens, donc sur la tromperie et l'escroquerie... Le Peuple gronda au point que l'excellent et honnête ministre Anguerrand DE MARGNY dut plus tard être sacrifié sur l'Autel de la sauvegarde du régime. Pourtant, la monnaie « noire » de Philippe LE BEL ne toucha que cette petite pièce, jamais le « Gros » de St-LOUIS ne fut touché ! L'affaire fut compliquée des malversations gigantesques des Templiers qui provoquèrent alors un tel scandale financier à côté duquel les Kerviel, Sté Générale ou ENRON ne sont que brouilles, que le Pape dut les condamner et exiger du Roi de France qu'il les mette à mort conformément au Droit Canon en

partie d'origine romaine. Le Roi ne s'est pas fait prier car il avait lui aussi un contentieux avec le Temple : le trésor royal, à lui confié, avait été détourné aux bénéfices des besoins du temple qui se révélait incapable de le rendre et ce, en pleine crise économique, monétaire et sociale ! Philippe LE BEL dut donc se battre sur tous les fronts : démographique, urbanistique, économique, étatique, international, monétaire, bancaire et fiscal. Cela l'obligea à entamer une procédure qui, depuis, a fait école : l'impôt sur le Peuple tous les ans ! Il prétextait alors des guerres nécessitant la levée de « L'Ost » pour justifier l'impôt à répétition dans le cadre des Lois fondamentales du Royaume qui n'autorisaient que les guerres comme motif à impôt... Tous les dix ans, il imposa aussi sur la fortune les plus riches du Royaume qu'il « tailla », c'est le cas de le dire. Tous les dix ans, la « Taille » rapporta autant que l'impôt courant. Les Juifs furent évidemment les plus « taillés » compte tenu de leurs pratiques usuraires connues, on parle donc de « Taille sur les Juifs » chez les historiens un peu excessifs ou tendancieux, et cet impôt était très « populaire » ! Philippe LE BEL ne faisait d'ailleurs qu'appliquer l'édit de 1269 de St-LOUIS de manière rentable pour le Trésor d'Etat, adaptée aux circonstances.

*Voilà donc comment on se défend quand on gouverne avec l'obligation de donner au peuple une monnaie de qualité malgré tous les obstacles. Seul le Roi défendit donc la monnaie, la vraie, métallique, comportant une vraie valeur intrinsèque tout en faisant face à tous les problèmes : démographie en doublement, grands travaux, guerres, spéculations etc... La République, elle, a mis en circulation des milliers de pourcents de « monnaie noire » privant le Peuple d'une vraie monnaie et le réduisant en esclavage des usuriers-bancaires au lieu de le défendre contre eux. Comme la monnaie Argent fut alors doublée comme depuis l'Antiquité d'une monnaie d'Or, nous examinerons dans notre prochain épisode le rapport Or-Argent.*

## **Chapitre 9**

### **Quel rapport Or-Argent ?**